Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN ROUMANIE

Revue des médias roumains du 4 août 2017

n° 19433

La Roumanie souhaite se doter d'hélicoptères d'attaque Bell AH-1Z Viper.
57% des Roumains font confiance à l'Union européenne.

La Roumanie souhaite se doter d'hélicoptères d'attaque Bell AH-1Z Viper. Adrian Țuțuianu, ministre roumain de la Défense, a signé hier en présence du Premier ministre Mihai Tudose et des représentants de la compagnie américaine *Bell Helicopter*, une lettre d'intention visant l'achat d'hélicoptères d'attaque *Bell AH-1Z Viper* pour équiper l'armée roumaine, qui sera envoyée au gouvernement américain. Selon un communiqué du gouvernement de Bucarest, le ministère roumain de l'Economie négociera avec Bell Helicopters la création d'une entreprise mixte afin que les hélicoptères soient produits directement en Roumanie. « *Le gouvernement dont je fais partie s'est proposé que tous les achats de moyens militaires visent aussi à développer l'économie roumaine. Les représentants Bell Helicopters sont d'accord pour que ces hélicoptères soient produits en Roumanie* », a assuré Adrian Țuțuianu. L'achat d'hélicoptères de combat est l'une des exigences prévues par le plan d'acquisitions pour l'Armée 2017-2026, validé cette semaine par le Conseil suprême de défense nationale (CSAT) (*News.ro*, *Evenimentul Zilei*, *Europa FM*).

Par ailleurs, Adrian Țuțuianu a annoncé aujourd'hui qu'une entreprise mixte associant l'entreprise américaine *General Dynamics Land Systems* à l'usine mécanique de Bucarest serait créée d'ici la fin de l'année, visant notamment la production en Roumanie de véhicules militaires à partir de l'été 2018 (*News.ro*).

Abus de service. Les médias continuent à s'intéresser au prochain projet de loi visant à redéfinir le délit d'abus de service en le conditionnant à l'existence d'un préjudice minimum. La Cour constitutionnelle roumaine (CCR) a statué à deux reprises sur la nécessité qu'un seuil de préjudice minimum soit établi pour le délit d'abus de service afin de distinguer la responsabilité pénale des autres types de responsabilité juridique. Tudorel Toader a annoncé le 2 août dernier qu'il publierait prochainement ce projet de loi, qui proposerait un « *seuil raisonnable* » établi sur la base des quatre débats publics organisés par son ministère sur ce thème (*Digi24*, *News.ro*).

Plusieurs médias roumains remarquent que l'Union européenne avait fixé en juillet dernier (*par* la *directive 2017/1371*) le seuil de 10 000 euros, en dessous duquel les États membres pouvaient prévoir des sanctions autres que pénales pour des faits portant préjudice aux intérêts financiers de l'UE, et estiment que ce niveau devrait servir de repère aux autorités roumaines. « *L'Union européenne a indiqué à Tudorel Toader le seuil pour l'abus de service : 10 000 euros* » (*Adevărul*), « *Monsieur le ministre Toader, voici le seuil* » (*Ziare.com*), « *Mauvaise nouvelle pour les corrompus : le seuil de tolérance contre les fraudes aux fonds européens est bas* » (*HotNews.ro*), « *La directive européenne qui fait exploser l'automne politique* » (*Jurnalul Național*), titrent les médias. La presse fait par ailleurs remarquer que la directive en question qualifie la corruption de « *menace particulièrement grave pour les intérêts financiers de l'Union qui peut, dans de nombreux cas, être également liée à un comportement frauduleux* ».

Pour mémoire, une tentative avortée du gouvernement qui prévoyait notamment de conditionner l'existence du délit d'abus de service à un préjudice minimum obligatoire de 200 000 lei (44 000 euros) avait conduit en février dernier au plus ample mouvement de protestation de la Roumanie d'après 1989.

57% des Roumains font confiance à l'Union européenne. Les médias roumains relayent les résultats du dernier *Eurobaromètre*, selon lesquels 57% des citoyens roumains font confiance à l'UE, niveau qui est supérieur à la moyenne européenne (42%). Ce chiffre marque une augmentation de 5 points par rapport au niveau enregistré à l'automne 2016 et place la Roumanie en quatrième place parmi les Etats-membres pour ce qui est de la confiance de la population dans l'UE. La popularité de l'Union européenne demeure nettement supérieure parmi les Roumains que celles du gouvernement national (33% en Roumanie, 37% la moyenne européenne) et du Parlement national (27% en Roumanie, 36% la moyenne européenne). La majorité des Roumains soutiennent les priorités de l'Union européenne, dont notamment l'union économique et monétaire (60%) et la libre circulation des citoyens européens (81%) (*România TV*, *Mediafax*, *Agerpres*).

Banques. Ionuț Mișa, ministre des Finances, a dénoncé le fait que certaines banques recouraient à des « *opérations d'optimisation fiscale* » pour rapatrier leur profits et éviter que ceux-ci soient imposés en Roumanie. Seulement 15 banques sur les 46 actives sur le marché roumain ont enregistré des profits durant les cinq dernières années, a affirmé le ministre sur *Antena 3*, tout en précisant que 80% du système bancaire était contrôlé par les capitaux étrangers. « *Par exemple, les filiales locales empruntent à leurs banques-mères à des taux d'intérêt de 19% et accordent des crédits en Roumanie à des taux nettement inférieurs. Pas besoin d'avoir fait des études pour se rendre compte qu'elles réalisent ainsi des pertes* ».

Adrian Vasilescu, conseiller du gouverneur de la Banque nationale roumaine (BNR), a affirmé que le ministre avait confondu les taux d'intérêts de la période 2009-2010 et les actuels. « *Personnes ne paie maintenant en Europe des taux d'intérêts de 19%* », a déclaré Adrian Vasilescu. Il a également précisé que la BNR ne disposait pas des leviers nécessaires pour vérifier si les banques calculaient correctement leurs profits (*Antena 3*).

Retrouvez l'ensemble de nos revues de presse sur le site Internet de l'Ambassade de France en Roumanie.

Cette revue de presse, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, se limite à présenter des éléments publiés dans les médias roumains. Elle ne reflète en aucun cas la position de l'ambassade ou du gouvernement français.

© Tous droits de diffusion et de reproduction de cette revue de presse sont réservés à l'Ambassade de France en Roumanie